



## Communiqué de Presse

### Annonce de privatisation de Fret SNCF, L'aveu d'échec d'une politique des transports !

« Privatisation complète du transport de marchandises par rail en 2018 », le mot a été lâché par l'un des principaux dirigeants de cette activité du Groupe Public Ferroviaire SNCF. Au prétexte d'un plan stratégique qui devrait être annoncé avant la fin de l'année, SNCF devrait annoncer la privatisation/filialisation de l'ensemble de l'activité.

**Pour la fédération SUD-Rail, cette annonce en interne n'est que l'aveu d'échec d'une politique des transports globale qui ne s'est jamais donnée les moyens d'œuvrer en faveur d'un report modal des marchandises de la route vers le rail.**

Depuis plus de 15 ans, faute de mesures concrètes, le volume de marchandises transporté par rail a été divisé par plus de deux et la part modale du fer d'autant. Malgré les annonces régulières des gouvernements successifs de multiples plans de relance, l'absence de courage politique, de mesures concrètes, le bilan catastrophique de l'ouverture à la concurrence et les reculades sur l'écotaxe poids lourds ont fortement handicapé cette activité. Ajouter à cela une politique managériale en interne à SNCF exclusivement tournée vers l'atrophie, on ne peut que faire le constat que la situation est bien le reflet de ces politiques, publiques et d'une stratégie d'entreprise, soutenue par le politique ... Et si la Cour des comptes s'interrogeait dernièrement sur la cohérence et l'efficacité de la politique menée par l'État, l'omerta règne toujours sur l'organisation et ses conflits d'intérêts internes.

#### **COP 21, Plan Climat ... Quelle écologie pour dans le transport de marchandises ?**

Pour la fédération SUD-Rail, autoriser cette privatisation, c'est mettre définitivement fin à un transport écologique alors que le transport représente une part majoritaire dans la pollution atmosphérique !

**Pour redévelopper le Fret Ferroviaire, s'inscrire dans un schéma de transport durable, SUD-Rail demande au gouvernement de stopper la privatisation et de s'engager sur des mesures concrètes :**

- Légiférer sur le report modal du transit routier international, qui représente 40% du trafic.
- Abroger la loi d'Aout 2014 afin de permettre le développement et l'entretien du réseau capillaire, vital pour le transport de marchandises par rail.
- Prendre des mesures financières, structurelles et législatives pour contraindre les chargeurs à choisir le train pour les longues distances, les volumes et les tonnages importants.

Le Fret Ferroviaire est un outil exceptionnel pour le transport des marchandises, des solutions existent pour opérer un transfert massif de la route vers le rail ! Alors que le gouvernement vient d'ouvrir les « assises de la mobilité » Il est temps de prendre de vraies décisions pour l'avenir du service public ferroviaire utile à l'économie, à l'industrie, à l'emploi, au développement des territoires et soucieux de l'environnement... d'autres solutions sont possibles !